

Une convention tripartite pour que le vent souffle pour tous

COURT jbEole, Energie Service Bienne et la commune de Court se sont mises sur la même longueur d’onde en signant un document favorable à toute la région.

PAR BLAISE DROZ

Le Jura bernois est l’une des régions de Suisse où le potentiel d’énergie éolienne est le plus grand. Les crêtes du Jura sont les premiers promontoires d’importance depuis l’Atlantique quand souffle le vent d’Ouest ou celui du Nord. De plus, la distance entre un parc éolien et l’endroit où le courant électrique peut être injecté dans le réseau n’est pas aussi longue ni complexe que dans les Alpes. Ce constat qui a justifié les premières installations d’éoliennes sur la Montagne



Notre projet éolien sur le Jeanbrenin est également en bonne voie.”
ETIENNE KLOPFENSTEIN
MAIRE DE CORGÉMONT

du Droit il y a plus de vingt ans est toujours d’actualité maintenant que la politique de la Confédération veut clairement incorporer les sources d’électricité renouvelable dans le mix énergétique.

Heurs et malheurs de la RPC
Il y a peu de temps encore, la Rétribution à prix coûtants (RPC) avait autant assuré la promotion des énergies renouvelables qu’elle avait aiguisé des appétits davantage voraces de revenus que de protection de l’environnement. En rappelant ce contexte, Arnaud Brahier a plaidé pour une approche qui sera davantage favorable aux citoyens des communautés locales telle que la conçoit la



Au moment de la signature de la convention, Jean-Luc Niederhauser, député maire de Court et Etienne Klopfenstein, député maire de Corgémont posent leur griffe avec l’approbation de Daniel Bueche président de la bourgeoisie de Court (de gauche à droite). BLAISE DROZ

nouvelle S.A. jbEole, dont il assume le secrétariat. jbEole est une société anonyme à laquelle adhèrent bon nombre des communes du Jura bernois. Celles qui sont restées à l’écart sont tout spécialement celles qui avaient pris une grosse longueur d’avance sur le concept, notamment dans le Vallon, de Saint-Imier à Courtelary, celles de Tramelan et Saicourt qui ont également déjà un projet sur le feu et quelques autres pour des raisons similaires (voir Le JdJ du 28.11.18). En résumé, jbEole regroupe les communes qui, n’ayant pas

embarqué dans les premiers trains, ont pris assez de recul pour élaborer un projet différent et novateur. Car jbEole repose sur un concept qui implique une juste répartition des bénéfices de fonctionnement d’une centrale éolienne. Le principe est de se tenir à l’écart des promoteurs en quête des meilleurs rendements financiers. Lorsqu’un champ d’éoliennes est installé sur une montagne, l’impact paysager est indéniable pour les habitants de toute une région et pas seulement pour les voisins les plus proches qui, eux, ont droit

à une rétribution parfois alléchante. Avec jbEole, les revenus générés par une centrale sont redistribués selon une clé de répartition qui alloue 2% du chiffre d’affaires au propriétaire foncier, 2% à la commune et 2% aux communes membres de jbEole. Celles-ci ont dû toutefois s’acquitter d’un tarif d’entrée prélevé une fois pour toute, de 5 fr. par habitant. Les revenus qui seront générés à partir de l’exploitation d’une – ou si possible de plusieurs centrales – devront servir de préférence à d’autres projets ou études liés aux énergies re-

nouvelables. Du coup, jbEole sera en mesure de générer une vraie dynamique des énergies douces dans la région qui couvre le Jura bernois mais également Bienne, qui est le plus important partenaire de jbEole et forcément très concernée au travers d’Energie Service Bienne (ESB). Hier à Court, une convention tripartite a été signée dans ce sens en parallèle au développement en cours du parc éolien de Montoz-Pré Richard, entre la commune de Court, Energie Service Bienne et la société jbEole SA.